Cimetières : un outil pour faciliter vos recherches



Soucieuse d’apporter une réponse immédiate et de faciliter la recherche aux familles des défunts, la ville met à disposition un portail internet dédié à la gestion des cimetières.

« Gescime.net» apporte de nouveaux services aux administrés en assurant une continuité de service public 24h/24. De chez vous, vous pouvez demander le renouvellement de votre concession familiale échue, consulter le règlement des cimetières, les tarifs pour l’achat ou le renouvellement d’une concession, le registre des dispersions et des informations pratiques…
Cet outil vous permet également de retrouver la tombe d’un aïeul directement depuis votre smartphone. Sa localisation GPS vous guidera jusqu’à l’emplacement de la concession et vous pourrez signaler toute information que vous jugerez utile.